

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Séance du 30 août 2012

Ordre du jour

1. Comité de concertation Gouvernement fédéral Gouvernements des Communautés et des Régions.
2. Relations avec le Parlement de la Communauté française.
3. Projet de décret portant assentiment à la Convention OIT n° 175 sur le travail à temps partiel, adoptée à Genève le 24 juin 1994 par la Conférence internationale du Travail lors de sa 81ème session.
Seconde lecture.
4. Bâtiments scolaires et non scolaires occupés par la Communauté française.
Renouvellement des polices d'assurance incendie, périls connexes, responsabilité civile immeuble et responsabilité civile objective.
5. Bâtiments scolaires.
Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 14 mars 2008 portant nomination des membres de la Commission inter caractère créée en vertu des dispositions du décret du 16 novembre 2007 relatif au programme prioritaire de travaux en faveur des bâtiments scolaires de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé, de l'enseignement secondaire ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, de l'enseignement artistique à horaire réduit, des centres psychomédicosociaux ainsi que des internats de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisés ou subventionnés par la Communauté française et des commissaires du Gouvernement auprès de ladite Commission.
6. Désignation des présidents, référendaires et secrétaires de la Commission paritaire centrale des écoles supérieures des Arts de l'enseignement libre confessionnel.
7. Désignation des présidents, référendaires et secrétaires de la Commission paritaire centrale des écoles supérieures des Arts de l'enseignement officiel subventionné.
Lecture unique
8. Avant-projet d'arrêté modifiant l'article 20 du décret du 24 octobre 2008 déterminant les conditions du subventionnement de l'emploi dans les secteurs socioculturels de la Communauté française.
Première lecture
9. A12 Octroi d'une subvention à l'asbl "La Pommeraie" dans le cadre du plan de l'aide à la jeunesse.

10. A13 Locaux des SAJ et SPJ de Marche-en-Famenne.

Construction d'un immeuble commun pour les SAJ et SPJ de Marche, sur un terrain à acquérir sis Avenue de la Toison d'Or, n° 85 à 6900 Marche-en-Famenne, et sur une parcelle de terrain à l'arrière de celui-ci.

Vente des immeubles sis Avenue de la Toison d'Or, n° 94 et Rampart des Jésuites, n°85 à 6900 Marche-en-Famenne, abritant les SAJ et SPJ de Marche.

Vente d'un immeuble connu sous le nom de deuxième maison de fonction à l'IPPJ de BraineleChâteau, sis rue Raymond Luyckx, n° 4 à BraineleChâteau.

11. Mise en oeuvre du décret du 12 juillet 2012 organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire.

Avant-projet d'arrêté définissant certains éléments du modèle du dossier d'apprentissage CPU.

Avant-projet d'arrêté définissant le modèle d'attestation de validation d'une unité d'apprentissage délivrée dans le régime expérimental de la certification par unités d'acquis d'apprentissage.

Avant-projet d'arrêté relatif à l'organisation et au fonctionnement des groupes de travail prévus par l'article 39bis, § 2, du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

Première lecture

12. Projet d'arrêté déterminant le contenu et les destinataires du rapport d'inscription prévu à l'article 12 du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.

Troisième lecture

13. Projet d'arrêté accordant pour l'année scolaire 2012-2013, dérogation à diverses normes dans l'enseignement secondaire.

Projet d'arrêté autorisant une restructuration par transfert dans l'enseignement secondaire organisé par la Province de Hainaut.

Projet d'arrêté autorisant une restructuration par transfert dans l'enseignement secondaire organisé par la Province de Namur.

Lecture unique

14. Poursuite du soutien d'une expérience pilote d'enseignement en langue des signes pour des enfants déficients de l'ouïe intégrés dans le premier degré commun de l'enseignement secondaire ordinaire.

Lecture unique

15. Suivi du projet pilote de mise en place de « Cellules bien-être » dans les établissements scolaires.

Octroi de subventions.

Lecture unique

16. Désignation des Présidents des Conseils de recours dans l'enseignement secondaire ordinaire.

Lecture unique

17. 50ème anniversaire des CPMS.

Budget 2012 – DO 40 – AB 01.02.40.